CARPa

Caisse des Règlements Pécuniaires
des Avocats au Barreau de Nice

ATTESTATION

Nous soussignés : CARPA de Nice, 15 Rue Alexandre Mari à NICE

Atteste, conformément aux dispositions législatives en vigueur, avoir constaté le dépôt du capital de la société ABAD AUTOMOBILE SASU (en cours de constitution) pour un montant de 3.000 Euros sur le sous compte de Maître SEALR NINO PARRAVICINI ouvert dans nos livres auprès de la CAISSE DE CREDIT MUTUEL des Professions Juridiques à Nice

La répartition des apports est la suivante :

- Monsieur LOUSSIF Chokri	3 000.00 €
Total des apports en numéraire	3 000.00 €

Fait à Nice
Le 30/05/2024

CARPA DE NICE
Service Maniement de Fonds